

Avis voté en plénière du 28 janvier 2014

Favoriser l'accès pour tous à une alimentation de qualité, saine et équilibrée

Déclaration du groupe de l'artisanat

Au-delà de sa dimension économique, avec les emplois qu'elle représente sur l'ensemble du territoire, l'alimentation est un élément essentiel du patrimoine culturel français, reconnue pour son excellence au-delà de nos frontières, à travers ses traditions culinaires et ses « grands chefs étoilés ».

Mais l'alimentation tient également un rôle majeur en matière de santé ; d'où la nécessité de permettre à tous d'accéder à une alimentation saine et équilibrée.

La qualité de l'alimentation est désormais une préoccupation largement partagée par nos concitoyens.

Or, diverses crises et révélations médiatiques sur la composition et les modes de fabrication de certains produits issus de l'industrie agroalimentaire ont, ces dernières années, fragilisé la confiance des Français à l'égard de leur assiette.

Dans ce contexte, l'ensemble de la filière - de l'amont à l'aval - a souhaité s'engager aux côtés des pouvoirs publics afin de renforcer et promouvoir la qualité de l'offre alimentaire.

Être informé sur la traçabilité des produits transformés et sur l'origine géographique des ingrédients est une attente légitime des consommateurs.

Pour autant, la qualité de l'alimentation s'apprécie de manière globale et non par aliment ; un étiquetage obligatoire et généralisé de tous les produits ne saurait donc, en soi, répondre au besoin d'une alimentation équilibrée.

En revanche, les signes officiels de qualité et d'origine représentent des outils d'information précieux sur la qualité des produits. Mieux les faire connaître, tout en luttant contre les appellations trompeuses utilisées à des fins purement commerciales, doit donc être une priorité. De plus, ils contribuent à valoriser le savoir-faire français à l'export.

Notre comportement alimentaire influe largement sur notre santé.

C'est pourquoi, l'apprentissage du « bien manger » doit être pensé dès le plus jeune âge.

Les rôles de la famille, de la communauté éducative et les pratiques de la restauration collective sont, à ce titre, essentiels. Les campagnes de sensibilisation doivent aussi mieux cibler les publics et promouvoir davantage les atouts d'une alimentation saine et variée.

Les évolutions sociétales, marquées par des préoccupations environnementales et de bien-être, participent également aux changements de comportement.

Les consommateurs ont désormais des attentes nouvelles à l'égard de leur alimentation.

La recherche du goût, de l'authenticité et des savoir-faire des producteurs et artisans, les conduisent à privilégier l'achat de produits locaux ou du terroir, dont la qualité et l'origine sont bien identifiées. Ainsi, on observe un engouement pour les circuits de proximité.

Cette tendance s'accompagne d'un regain d'intérêt pour le « modèle alimentaire » français, avec ses valeurs de plaisir et de convivialité.

Une telle évolution tend à contredire le message longtemps répandu selon lequel les circuits de proximité seraient plus coûteux pour les familles. En effet, réduire les intermédiaires et limiter le gaspillage alimentaire par l'optimisation des quantités achetées est porteur de gains de pouvoir d'achat.

Comme le souligne l'avis, les collectivités publiques, à travers les restaurations collectives, doivent également s'inscrire dans ce mouvement, en privilégiant les produits de proximité et en favorisant, par conséquent, l'économie locale.

Pour conclure, le groupe de l'artisanat a voté cet avis.